COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

LA PICAO

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE COMMUNE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

STRATÉGIE ET MISE EN OEUVRE

2014-2017

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairemente celles de la Comission européenne

MOT DE SEM MARCEL A. DE SOUZA

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO

La Commission de la CEDEAO a pour ambition de construire une union économique régionale compétitive, viable, sécurisée et propice aux affaires, et enfin à promouvoir une croissance économique forte, créatrice d'emplois et un développement durable au sein de l'espace CEDEAO ».

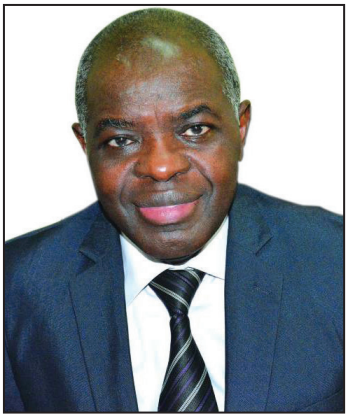

MOT DE M. KALILOU TRAORE

COMMISSAIRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Le marché de la consommation de la CEDEAO, avec plus de 360 millions de personnes, représente d'importantes opportunités d'investissements et de développement industriel.
Par ailleurs, la transformation des ressources naturelles abondantes s'impose de plus en plus en raison du gain de compétitivité des entreprises et du niveau de qualification des ressources humaines.

Les perspectives industrielles de la région sont donc bien grandes.

La PICAO offre un cadre de coopération pour renforcer la confiance des investisseurs et industriels régionaux et internationaux.

Nous remercions tous nos partenaires qui nous accompagnent pour réussir la transformation économique de la région en mettant en place les structures et infrastructures nécessaires au développement industriel de la Région.

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION 5
1. SITUATION DE L'INDUSTRIE EN AFRIQUE DE L'OUEST
2. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE REGIONALE

II. PRESENTATION DE LA PICAO 6

III. MISE EN ŒUVRE DE LA PICAO 7
1. SITUATION ET CONTRAINTES
2. APERCU DES DEFIS MAJEURS
3. REVISON DE LA STRATEGIE PICAO

IV. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES 8
1. LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE INDUSTRIELLE
2. L'ORGANISSATION DU FORUM PICAO
3. LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUALITE
4. LA PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE
5. LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE REGIONALE
6. LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE REGIONALE
7. LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

V. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPEMENT INDUSTRIEL DE LA REGION 15

I.INTRODUCTION

1.SITUATION DE L'INDUSTRIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis sa création en 1975, la CEDEAO a pris de nombreuses initiatives infructueuses pour promouvoir l'industrialisation avec le soutien de la communauté internationale (DDIA, LPA, AIA, NEPAD). Chaque pays a continué la mise en œuvre de sa propre politique de développement industriel sans consultation régionale.

Cela a conduit à des limitations suivantes:

- la dépendance excessive des produits manufacturés importés;
- l'exportation excessive des matières premières non transformées dont les prix étaient généralement attrayants au niveau mondial jusqu'en 1980 ;
- le faible niveau d'investissement dans l'industrie en général et dans l'industrie manufacturière en particulier. Ce dernier représente à peine 8% du PIB régional.■

Graphique 1 : Evolution de la part de l'industrie manufacturière dans la formation du PIB régional

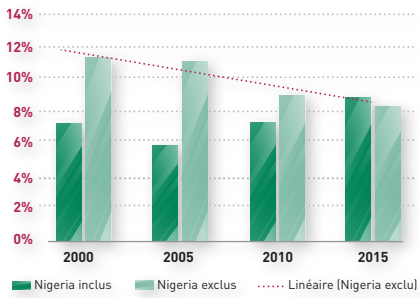

Graphique 2 : Balance commmerciale des biens manufacturés entre les pays* d'Afrique de l'Ouest et le reste du monde (en milliards de dollars US)

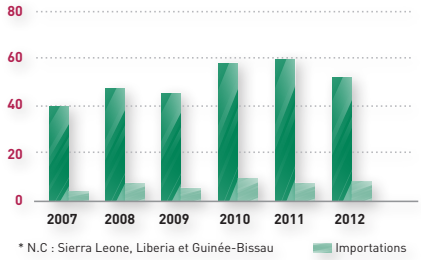

2.CADRE INSTITUTIONNEL DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE REGIONALE

Le mandat de la CEDEAO, en ce qui concerne la coopération industrielle, est énoncé entre autres, dans L'ARTICLE 3 (BUTS ET OBJECTIFS) du Traité révisé et dans l'article 26.
L'ARTICLE 26 (INDUSTRIE) plus spécifique stipule que : « Les Etats, aux fins de promouvoir le développement industriel des États membres et l'intégration de leurs économies, les États Membres doivent harmoniser leurs politiques d'industrialisation».
La Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICAO) a donc été formulée par la Commission et adoptée en 2010 par les Chefs d'État en application du Traité révisé de la CEDEAO. ■

II. PRESENTATION DE LA PICAO

L'objectif général de la PICAO est d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest. Les objectifs spécifiques à l'horizon 2030 sont :

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES PICAO À L'HORIZON 2030

- Augmenter le taux de transformation des matières premières locales 15-20% à une moyenne de 30%.
- Augmenter la contribution des industries manufacturières au PIB régional, actuellement à une moyenne de 6-7%, à une moyenne de plus de 20%.
- Accroître le commerce intra-communautaire en Afrique de l'Ouest de moins de 12% à 40%, avec une part de 50% du commerce de la région en produits manufacturés.
- Augmenter le volume des exportations de produits manufacturés en Afrique de l'Ouest sur le marché mondial, à partir du courant de 0,1% à 1%.

LES 10 AXES PRIORITAIRES INITIAUX DE LA PICAO

1. Développement des micro-entreprises, des PME/PMI et grandes industries
2. Programme de recherche industrielle et de développement (RI&D)
3. Développement des droits régionaux de propriété intellectuelle (DPI)
4. Développement du financement régional
5. Système d'échange d'informations sur les opportunités d'affaires - ECO-BIZ
6. Création du réseau régional de partenariat industriel
7. Développement des infrastructures
8. Programme de Normalisation, Assurance de la qualité, Accréditation et Métrologie (SQAM)
9. Programme de développement des capacités managériales et des compétences
10. Programme de restructuration et de mise à niveau de l'industrie

III.MISE EN ŒUVRE DE LA PICAO

1.SITUATION ET CONTRAINTES

Depuis son adoption, la PICAO n'a pu bénéficier des moyens appropriés ce qui n'a pas permis la pleine mise en œuvre de ces programmes.
Le Programme 8, sur la qualité a bénéficié par contre d'un appui régulier de l'Union Européenne ce qui a permis de faire des progrès significatifs dans ce domaine. ■

2. APERCU DES DEFIS MAJEURS

Les principales préoccupations des industriels sont :

- Les nombreuses barrières pour l'accès aux marchés des pays de la CEDEAO,
- Les difficultés liées à la logistique et au transport des marchandises,
- La faiblesse de protection du marché face aux importations frauduleuses et aux produits contrefaits.

Les problèmes au niveau des Etats se présentent comme suit :

- La faiblesse de la gouvernance industrielle (vision et politique industrielle, plan industriel, réglementation adéquate etc.),
- La faiblesse des ressources pour les investissements industriels (zones industrielles, programmes de compétitivité, qualité, renforcement des capacités,
- La faiblesse de la coopération régionale,
- La faiblesse institutionnelle du contrôle qualité.

III. MISE EN ŒUVRE DE LA PICAO

Les problèmes au niveau des chaines de valeur se présentent comme suit :

- La faiblesse de disponibilité d'études de projets bancables,
- Les difficultés d'accès aux financements,
- La faiblesse d'entreprenariat local dans la transformation,
- Les difficultés d'accès aux zones industrielles,
- Les difficultés d'accès aux technologies.

3. REVISON DE LA STRATEGIE PICAO

La stratégie de la PICAO a été révisée en 2015 conformément à ses dispositions afin de prendre en compte les faiblesses constatées.
Par ailleurs certains des programmes de la PICAO étaient déjà couverts par d'autres programmes existant : c'est le cas des infrastructures, des PMEs etc.

La nouvelle stratégie se présente comme suit :

ACTIONS TRANSVERSALES

1. Renforcement et harmonisation des politiques nationales et de la coopération régionale
2. Promotion des opportunités et accès aux marchés
3. Promotion de la qualité et de la compétitivité
4. Mobilisation des ressources

SECTEURS INDUSTRIELS PRIORITAIRES

1. Industrie alimentaires et agro industries
2. Industrie pharmaceutique
3. Industrie de la construction
4. Industrie automobile et machines

IV. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES

1. LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE INDUSTRIELLE

Le nouveau mandat confié à l'ONUDI pour la mise en œuvre du DIID, ajouté aux nouvelles responsabilités de celle-ci pour la supervision de la mise en œuvre de la troisième décennie pour le développement industriel en Afrique, a amené l'ONUDI à démarrer le programme d'assistance technique dans deux pays pilotes, le Sénégal et l'Ethiopie.

La Commission de la CEDEAO a participé au cinquième Forum sur le développement industriel inclusif et durable (DIID), organisé par le Gouvernement du Sénégal, en coopération avec l'ONUDI, les 14 et 15 Novembre 2016, à Dakar.

A cette occasion une déclaration commune a été faite par l'ONUDI et la CEDEAO pour étendre l'assistance technique de l'ONUDI à tous les pays de la Région en matière de politique et de plan industriels. ■

2. ORGANISSATION DU FORUM PICAO

Comme recommandé par la réunion des ministres de l'industrie en avril 2015, l'objectif principal de ce forum est de promouvoir l'investissement et le partenariat industriel au niveau de l'Afrique de l'Ouest en fournissant une plate-forme pour l'investissement et une occasion de rencontre entre les industriels régionaux et les industriels d'Afrique et du monde.

L'organisation du Forum prévue en 2017 a suscité un fort intérêt des partenaires industriels et des investisseurs. Malheureusement le Forum n'a pu être organisé en 2017 comme prévu en raison de plusieurs contraintes.
Des Discussions sont en cours pour le reprogrammer. ■

IV. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES

3. LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUALITE (ECOQUAL)

La politique Qualité de la CEDEAO a été adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en 2013. Elle vise la mise en place de l'infrastructure qualité régionale, indispensable pour la compétitivité des entreprises, pour la faciliter le commerce régional, pour faciliter l'accès aux marchés internationaux et de protéger les consommateurs.

A - LE PROGRAMME SYSTEME QUALITE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PSQAO CEDEAO/UE/ONUDI

Le programme PSQAO en cours est financé par l'Union Européenne pour un montant total de 12 millions d'euros et mis en œuvre par l'ONUDI, et couvre la période de 2015-2018. Il fait suite à deux autres programmes financés également par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'ONUDI.

Le programme Qualité vise à renforcer le cadre règlementaire, institutionnel et opérationnel de la région en matière de qualité.

Les principales réalisations et actions en cours sont :

- L'élaboration de la politique régionale de la Qualité ECOQUAL et l'appui à l'élaboration des politiques nationales de la qualité,
- l'accompagnement de plusieurs laboratoires vers l'accréditation et la formation de plusieurs techniciens,
- La mise en place des structures suivantes :
  - Le conseil communautaire de la Qualité
  - Le comité technique communautaire pour l'harmonisation des normes,
  - Le comité technique communautaire pour la métrologie
  - Le comité technique communautaire pour l'évaluation de la conformité
  - Le comité technique communautaire pour la règlementation technique
  - le système communautaire de coopération pour l'accréditation
  - La mise en place de l'agence régionale de qualité
- L'élaboration d'une base de données régionale en matière de qualité,
- L'élaboration du répertoire des organismes accrédités en Afrique de l'Ouest,
- L'organisation de la première édition du Prix CEDEAO de la Qualité,

B. LE PROGRAMME D'HARMONISATION DES NORMES (ECOSHAM)

Le programme ECOSHAM a été adopté par les Chefs d'Etat en 2013. Elle définit les modalités d'harmonisation des normes au plan régional.

Six Comites techniques d'harmonisation sont mis en place à ce jour dans les domaines des produits agricoles, ses produits alimentaires, des produits chimiques, les produits bâtiments et des matériaux de construction, de l'équipement électrotechnique et du tourisme.

Les travaux de ces Comités sont validés par le Comité Technique de Gestion, qui regroupe tous les organismes de normalisation nationaux et soumis aux ministres en charge de la qualité.

ECOSHAM est actuellement soutenu par le PSQAO avec l'organisation d'ateliers d'après sondage public des six comités techniques.

À ce jour une centaine de normes ont été harmonisées et validées par le Conseil des Ministres de la CEDEAO.

C. LE PROGRAMME DE MÉTROLOGIE DE LA CEDEAO-PTB SOUTENU PAR LE GOUVERNEMENT ALLEMAND

Ce programme lancé en 2010 a effectivement démarré en 2014. Il vise à renforcer les capacités régionales en métrologie.

Suite à la demande formulée par la Commission et aux lignes directrices exprimées par le Comité de pilotage du programme, les autorités allemandes ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur soutien à ce programme pour les trois prochaines années. La nouvelle phase commencera en 2018.

D. LE PROGRAMME CEDEAO-ARSO-SIS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Afin d'améliorer la participation des experts de la CEDEAO au processus de normalisation internationale, ce programme soutenu et financé par la Coopération suédoise pour un montant de 800 000 USD a été mis en place. La phase de démarrage a été réalisée en juin 2016 à Dakar pour une durée de 18 mois.

E. LE PROGRAMME DE COOPERATION CEDEAO-USAID SUR LES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Dans le cadre de la coopération entre la CEDEAO et l'USAID, un programme de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) a été élaboré et signé.

L'objectif de ce programme est de renforcer la capacité de gouvernance régionale en matière de politique commerciale et d'harmonisation des normes et standards agroalimentaires. Plusieurs actions ont été entreprises, notamment:

- le renforcement des capacités des comités nationaux SPS,
- la consultation régionale sur les questions SPS pour renforcer la participation aux réunions internationales,
- la création d'un groupe de travail régional SPS institutionnel chargé de fournir des commentaires scientifiques et des orientations sur les questions SPS aux États membres.
- la création d'un groupe de travail régional pour la surveillance, la prévention et la lutte contre les ravageurs des cultures afin de gérer et de coordonner les actions liées à la mise en œuvre,
- l'organisation d'une réunion régionale sur la sécurité alimentaire et le renforcement des capacités en mettant l'accent sur les activités liées au Codex Alimentarius et l'inspection frontalière pour renforcer les capacités des États membres dans divers domaines liés aux questions sanitaires et phytosanitaires.

F. LE PROGRAMME DE COOPERATION CEDEAO-HKI SUR LA FORTIFICATION DES ALIMENTS

La CEDEAO a bénéficié de l'appui de la fondation Hellen Keller International pour le renforcement de la situation nutritionnelle régionale notamment pour l'harmonisation des normes sur la fortification des aliments. Un Logo « Aliment fortifié » est prévu pour soutenir les industries qui se sont engagées dans ce processus. ■

IV. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES

4. LA PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE

La région fait face à un niveau faible de transformation des produits exportés et un niveau élevé d'importation de produits alimentaires. La coopération régionale a pour but de mutualiser les efforts des pays sur les mêmes produits afin de remédier à cette situation.

EN CE QUI CONCERNE LA TRANSFORMATION DE L'ANACARDE,

Avec une production de 1 500 000 tonnes, l'Afrique représente 60% de la production mondiale et 90% de l'offre.
Treize pays de la CEDEAO sur 15 sont producteurs d'anacarde. L'Afrique de l'Ouest est le plus grand exportateur de noix de cajou brut. Cette exportation est acheminée vers d'autres pays pour leur transformation. La position dominante de la Région dans l'offre, associée aux accès préférentiels des marchés européens et américains sont de grands avantages qui peuvent attirer l'investissement dans la chaine de valeur.

Le Conseil des Ministres de la CEDEAO a validé la Résolution sur la transformation de l'anacarde de la Réunion des Ministres de l'industrie et de l'agriculture tenue le 20 avril à Abidjan 2017 visant à renforcer la coopération et l'harmonisation des politiques dans le secteur.

EN CE QUI CONCERNE LA TRANSFORMATION DU CACAO,

Les principaux producteurs mondiaux de cacao sont la Côte-d'Ivoire et le Ghana, qui ont fourni respectivement 40% et 20% de la production mondiale totale, suivis par l'Indonésie, le Nigeria, le Cameroun et le Brésil.
Ainsi l'Afrique de l'Ouest est le principal fournisseur mondial de cacao avec plus de 70% de l'offre, mais la grande partie de cette production est exportée sans valeur ajoutée industrielle et subit tout le contrecoup de la fluctuation des prix des matières premières.
Les raisons de cette situation s'expliquent, entre autres, dans la coopération limitée entre les pays.
Le Conseil des Ministres de la CEDEAO a validé la Résolution sur la transformation du cacao de la Réunion des Ministres de l'industrie et de l'agriculture tenue le 20 avril à Abidjan 2017 visant à renforcer la coopération et l'harmonisation des politiques dans le secteur.

EN CE QUI CONCERNE LA TRANSFORMATION DU RIZ,

La demande en riz de l'Afrique de l'ouest à l'horizon 2018-2020 se situera entre 21 et 24,5 millions de tonnes et nécessitera un effort d'augmentation de la production d'environ 3 millions de tonnes par an.
La production régionale ne couvre que 60 % des besoins de la région, faisant du riz la céréale la plus largement importée en Afrique de l'Ouest. Entre 1990 et 2010, les importations ont triplé pour atteindre les 5,5 à 6 millions de tonnes.
Il a été démontré que l'intensification de la transformation du riz en produits de qualité est le principal moyen de faire face à la concurrence de l'importation massive de riz et à impulser la production pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.
Rediriger les investissements vers la production et la transformation de produits agricoles nécessitera une politique volontariste des décideurs politiques au niveau national et au niveau régional, qui comportera des mesures fiscales incitatives, des investissements de l'Etat dans les infrastructures et des partenariats public-privé avec les institutions financières et les investisseurs.
La Commission a initié des projets visant à accélérer le financement et l'installation de rizeries dans les pays de la Région. Les discussions sont en cours avec plusieurs partenaires financiers et techniques pour mettre en œuvre ces projets. ■

5.LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE REGIONALE

La production pharmaceutique régionale est très faible et le marché régional n'a pas de réglementation harmonisée. En conséquence, le coût d'accès aux médicaments essentiels reste élevé ce qui entraine l'importation massive de faux médicaments.
La Commission travaille avec l'OOAS (l'Organisation Ouest Africaine de la Santé) et l'association ouest africaine des producteurs pharmaceutiques pour promouvoir l'industrialisation pharmaceutique. A cet effet plusieurs actions sont en cours notamment par l'OOAS :

- L'harmonisation des procédures d'enregistrement en collaboration avec le NEPAD,
- La révision du TEC pour les produits pharmaceutiques,
- Des missions de plaidoyers aux niveaux des pays,
- Des missions de plaidoyers au niveau des partenaires,
- Un programme de renforcement de capacité des industries pharmaceutiques régionales en matière de GMP (Good Manufacturing Practices) ■

IV. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES

6. LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE REGIONALE

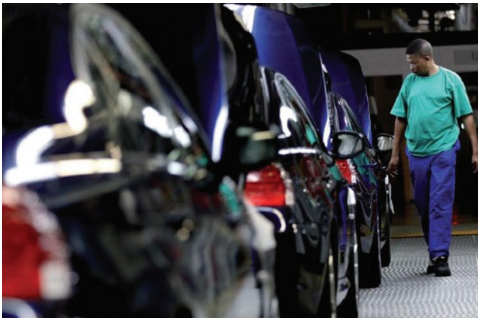

Les pays de la région sont de grands importateurs de véhicules neufs et d'occasion. L'importance de la taille du marché régional commande qu'une politique soit élaborée pour mieux s'intégrer dans cette chaine de valeur comme cela se fait ailleurs.
La Commission de la CEDEAO, en coopération avec la Banque Africaine de Developpement a lancé une étude pour l'élaboration de la politique automobile régionale.
Cette étude sera soumise aux experts et ministres des Etats pour constituer la base de l'harmonisation des politiques nationales, le renforcement de la coopération régionale, le renforcement de la production locale. ■

7. LE PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU DES INDUSTRIES

Le Département de l'industrie et du secteur privé, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, a élaboré un programme régional de mise à niveau.
Ce programme peut apporter un soutien aux Etats membres pour renforcer la gouvernance nationale dans l'industrie, développer les capacités stratégiques des entreprises et mobiliser des financements. Des discussions sont en cours avec des partenaires pour le financer dans le cadre du 11ème FED. ■

8. LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La production et la consommation de matériaux de construction locaux sont essentielles pour la performance du secteur de la construction.
Un large éventail d'industries est impliqué dans la production de ces matières, y compris les industries du ciment, du bois, des produits chimiques, des produits métalliques.
Les matériaux tels que le sable, les pierres naturelles, le bois et le ciment, sont produits localement.
Les produits en verre, en fer et en acier, d'autres produits métalliques et de l'équipement électrique et l'assainissement sont des matériaux largement importés.
Le rôle central du secteur de la construction dans la production de l'infrastructure nécessaire pour soutenir la croissance exige que ses performances soient traitées comme une priorité dans la stratégie d'industrialisation de la CEDEAO.
La compétitivité du secteur de la construction continuera à dépendre des mesures prises pour améliorer sa performance et faciliter le commerce des principaux intrants importés et / ou commercialisés dans la région. ■

V.CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPEMENT INDUSTRIELS DE LA REGION

Les 15 pays de la CEDEAO constituent à ce jour un marché de plus de 360 millions de personnes qui continue de croitre.

La stabilité et la croissance économique de plus de 5% enregistrée depuis plus d'une décennie ont augmenté le revenu par habitant et accru la demande de biens et services de consommation.

Le marché de la consommation régionale représente donc d'importantes opportunités d'investissements et de developpement industriel.

Par ailleurs, la transformation des ressources naturelles abondantes s'impose de plus en plus par le gain de compétitivité des entreprises et le niveau de qualification des ressources humaines. Les perspectives industrielles de la région sont donc bien grandes.

La PICAO offre un cadre de coopération pour renforcer la confiance des investisseurs et industriels régionaux et internationaux.

Nous réitérons nos remerciements à tous nos partenaires de la PICAO notamment : l'UE, l'UEMOA, l'UA, l'ONUDI, le GIZ, le PTB, l'USAID, la Fondation HKI, la SIS, l'ARSO, la BAD, la BIDC, l'OOAS, le WAPMA, la FEWACCI, la FEWAMA, l'ISO, l'IEC etc... ■

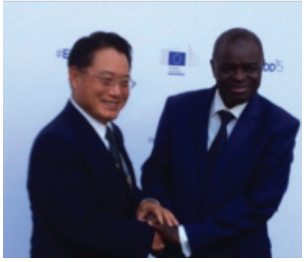

LA PICAO

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE COMMUNE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

STRATEGIE ET MISE EN OEUVRE

2014-2017